

Si vous éprouvez de la difficulté à lire ce courriel, [cliquez ici](#).



Archives

- 14 NOVEMBRE 2014
- 27 JUIN 2013
- 7 NOVEMBRE 2012
- 21 JUIN 2012
- 28 JUILLET 2011
- 27 JANVIER 2011
- 1 AVRIL 2010
- 9 DÉCEMBRE 2009

Date de parution : 2014-11-14

Mot du directeur

Encore une grosse saison de travaux pour le ministère des Transports. C'est en effet plus de 300 millions de dollars que la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports disposait pour la réalisation de ses travaux pour la saison 2014-2015. Vous l'avez d'ailleurs sûrement constaté par le grand nombre de chantiers répartis sur l'ensemble du territoire. Avec certains travaux à terminer, nous pouvons affirmer que, cette année encore, les usagers de la route de la région de la Chaudière-Appalaches bénéficieront d'un réseau amélioré. Par exemple, ceux qui empruntent le pont Pierre-Laporte auront remarqué que la surface de roulement de ce dernier a fait l'objet d'une réfection majeure cet été. Un article y est consacré ci-dessous.

Plusieurs grands chantiers sont pour leur part toujours en branle, dont le doublement de l'autoroute 73 en Beauce et la relocalisation de la route 112 à Thetford Mines. Ces projets verront leur aboutissement, tant attendu par les usagers de ces deux secteurs de la région, à l'automne 2015. Voir l'article sur le doublement de l'autoroute 73.

La saison froide est maintenant à nos portes et avec elle la préparation des équipes et des équipements afin d'être fin prêts pour affronter les conditions climatiques difficiles qui caractérisent, habituellement, nos hivers. Dans ce numéro d'automne, nous vous rappelons l'obligation de poser ses pneus d'hiver bien identifiés, et nous vous apprenons la mise en place d'une Écoroute d'hiver dans la municipalité de Saint-Alfred afin de réduire les impacts de l'utilisation des sels de voirie.

Nous vous présentons également un article sur les radars photo, qui visent l'amélioration de la sécurité routière à des endroits bien choisis, et un sur l'utilisation du tronçon du chemin de fer Québec Central entre Saint-Lambert-de-Lauzon et Scott, vous rappelant d'être prudent à l'approche des passages à niveau.

En terminant, je vous souhaite un très bel hiver, pas trop rigoureux, mais suffisamment blanc pour passer une belle période des Fêtes! Et rappelez-vous, cet hiver, soyez prudents en tout temps!

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires!

Richard Charpentier,
Directeur de la Chaudière-Appalaches



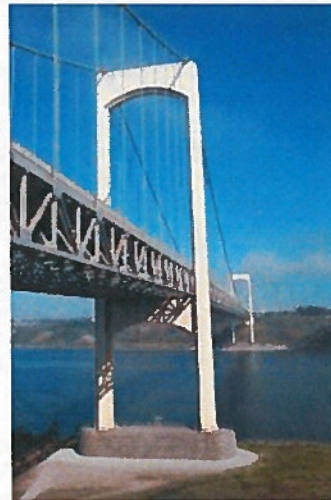
Des travaux majeurs au pont Pierre-Laporte

2014 a été le point culminant du projet de réfection majeure du tablier du pont Pierre-Laporte, puisque cette année a non seulement marqué la fin des travaux entrepris en 2010, mais les entraves engendrées étaient également sans précédent. Malgré la nécessité de fermer complètement une direction à la fois et de mettre en place une circulation à contresens sur cet axe névralgique, le Ministère a fait en sorte que les entraves affectent le moins possible les usagers. Somme toute, le chantier s'est bien déroulé grâce, notamment, à la collaboration des usagers, et a même été achevé près d'un mois plus tôt que prévu.



Ces travaux d'envergure consistaient plus précisément à décaper l'enrobé, à réparer la dalle, à poser une nouvelle membrane d'étanchéité et à asphaltier les voies du pont Pierre-Laporte. Ceux-ci ont débuté au mois de mai 2014 et se sont déroulés de nuit jusqu'au 13 juillet.

Historique des travaux réalisés au pont Pierre-Laporte



2010-2011 : réparation des joints principaux

2011-2013 : réfection des joints secondaires et peinture de la charpente métallique

2013 : réparation de la bande médiane, des glissières de sécurité et du système de drainage

2014 : Réfection de la dalle et asphaltage



Plus de surveillance par radars photo mobiles pour une sécurité accrue



Sept nouveaux emplacements faisant l'objet d'une surveillance par radars photo mobiles se sont ajoutés le 1^{er} octobre dernier aux 16 déjà en fonction ainsi qu'aux chantiers sous surveillance. La route du Vieux-Moulin, entre la bretelle de l'autoroute 73 et la rue des Harfangs, à Saint-Isidore, est le secteur qui a été retenu pour la région de la Chaudière-Appalaches.

Ces nouveaux emplacements ont été ciblés, car on y observe des comportements à risque causant des accidents liés à la vitesse. Les appareils mis en place visent à accroître la sécurité routière dans ces secteurs.

Objectif sécurité : nouvelles statistiques disponibles sur les radars photo et les appareils de surveillance aux feux rouges

Dans le but de rendre disponible l'information pertinente sur le projet et de démontrer plus clairement l'apport des appareils de surveillance en matière de sécurité routière, le ministère des Transports profite de l'occasion pour lancer la mise en ligne d'un plus vaste échantillon de statistiques sur ces appareils en activité partout au Québec.

Dorénavant, il sera possible de consulter différentes statistiques sur les radars photo et les appareils de surveillance aux feux rouges sur le site Web objectifsecurite.gouv.qc.ca. On y trouve notamment le nombre de constats d'infraction donnés et le montant des amendes recueillies sur les sites où ils se trouvent. Actuellement disponibles pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, ces statistiques seront mises à jour deux fois l'an, soit en juin et en décembre. Des statistiques sur la variation du nombre d'accidents depuis l'installation des appareils seront aussi mises en ligne, toutefois, comme leur compilation nécessite une analyse plus approfondie, elles seront actualisées une fois l'an.



Doublment de l'autoroute 73 : un nouveau tronçon ouvert



Une autre étape vient d'être franchie le 8 octobre dernier dans le cadre du projet de doublment de l'autoroute 73 en Beauce, puisqu'en fin de journée un nouveau tronçon à deux chaussées séparées a été ouvert à la circulation.

Depuis, les usagers peuvent donc emprunter les quatre voies de circulation entre la route Baptiste-Maheux et

l'échangeur de la route 276, à Saint-Joseph-de-Beauce, et ce, sur une distance de 4,2 km. Ce tronçon étant terminé, le projet de doublment de l'autoroute 73 relie désormais Saint-Joseph-de-Beauce et Vallée-Jonction sur 17,3 km.

D'imposants ouvrages d'art ont été érigés dans le cadre de ce projet, notamment celui enjambant la rivière Pouliot, qui fait plus de 66 mètres de long et 24 mètres de haut, sans oublier le pont d'étagement à la hauteur de la route 276.



Rappelons que les travaux dans le secteur à Saint-Joseph-de-Beauce ont débuté en août 2012.

Pour ce qui est des deux derniers tronçons, soit celui qui débute à 1,3 km au sud de la route Carter et se poursuit jusqu'à 2 km au nord de la route 112, ainsi que celui reliant la route Cameron et la route Carter, les travaux vont bon train, et à ce rythme, la nouvelle chaussée devrait être ouverte à la circulation à l'automne 2015.

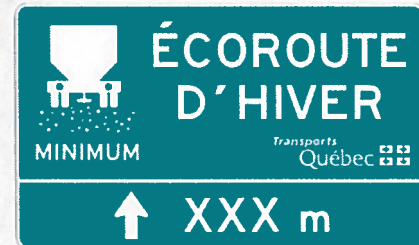


Les écoroutes d'hiver : l'art d'entretenir certaines routes de façon écologique!



Au cours de l'hiver, la Direction de la Chaudière-Appalaches implantera une écoroute d'hiver sur son territoire. Il s'agit d'un nouveau mode d'entretien de la route qui a été créé pour respecter davantage l'environnement dans des milieux que l'on juge plus vulnérables aux sels de voirie (milieu humide, source d'eau potable, habitat faunique, etc.).

Une écoroute est une route où l'on privilégie et intensifie les opérations de grattage et l'utilisation d'abrasifs aux endroits où cela est nécessaire pour assurer la sécurité routière. La création des écoroutes sera réalisée en concertation avec les autorités municipales qui seront concernées par ce nouveau type d'entretien.



Il est essentiel de mentionner que la préoccupation première du Ministère demeure la sécurité des usagers de la route et que, si cela est nécessaire en raison de certaines situations météorologiques, notamment lorsque la chaussée est glacée, les sels de voirie seront alors utilisés.

La Direction territoriale de la Chaudière-Appalaches mettra en place une première écoroute d'hiver sur son territoire à l'hiver 2014-2015. Le



trouçon, d'une longueur de 4,2 km, débute sur le rang Saint-Alexandre à partir de l'intersection avec la route 108 puis se poursuit sur le rang Sainte-Marie et se termine à l'église de Saint-Alfred, ce qui correspond au circuit d'entretien faisant l'objet d'une entente entre le ministère des Transports et la Municipalité de Saint-Alfred.

Pictogramme obligatoire sur les pneus d'hiver dès le 15 décembre!

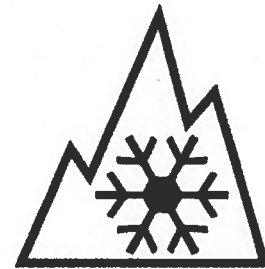


Vous conduisez un véhicule de promenade? Assurez-vous que vos pneus d'hiver portent le pictogramme représentant un flocon superposé à une montagne. Ce symbole sera obligatoire à compter du 15 décembre 2014!

La présence du pictogramme sur un pneu d'hiver est un gage de sécurité et constitue la façon la plus simple de rappeler aux usagers de la route qu'ils bénéficient d'une performance optimale dans des conditions hivernales. Le **Règlement sur l'utilisation de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale** est entré en vigueur en 2008. La période transitoire entre 2008 et 2014 avait pour but de permettre aux propriétaires de véhicules de promenade qui doivent faire l'achat de pneus d'hiver de rechercher ceux portant le pictogramme afin de respecter les exigences.

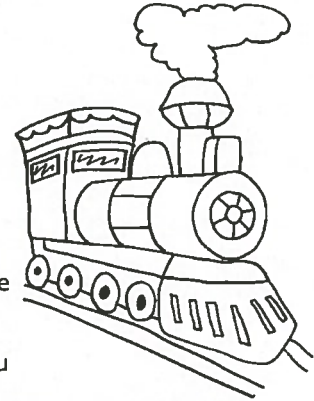
Précisons qu'un pneu muni de crampons demeurera reconnu comme un pneu conçu pour la conduite hivernale s'il est utilisé conformément au Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules.

Pour en savoir davantage, consultez ces **questions-réponses** sur les pneus d'hiver.



Des trains sur les rails en Beauce

Des trains ont recommencé à circuler sur le chemin de fer Québec Central entre Saint-Lambert-de-Lauzon et Scott.



En effet, depuis le mois de décembre 2013, les activités de transport ferroviaire de marchandises ont redémarré afin de répondre aux besoins d'expéditeurs sur le territoire de la municipalité de Scott. Cette réouverture marque le prolongement de la circulation ferroviaire sur la subdivision Vallée du Chemin de fer Québec Central. La circulation sur cette partie du réseau du ministère des Transports du Québec est assurée par le Chemin de fer Sartigan, qui a la responsabilité d'offrir un transport fiable et sécuritaire sur un réseau entretenu selon les lois et règlements en vigueur dans le domaine ferroviaire. Cela permet le transport de marchandises entre Scott et Charny, où il est possible d'échanger les wagons avec le Canadien National, qui a accès aux principaux marchés nord-américains.

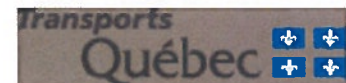
Le ministère des Transports invite la population à redoubler de prudence aux passages à niveau situés sur les territoires des municipalités de Saint-Isidore et de Scott, et ce, dans le but d'assurer la sécurité des usagers de la route à ces endroits.

Les passages à niveau ciblés par la reprise des activités ferroviaires à Saint-Isidore et à Scott sont les suivants.

| Municipalité | Nom de la rue traversée |
|---------------|--|
| Scott | 2 ^e Rue |
| Scott | 3 ^e Rue |
| Scott | 6 ^e Rue |
| Scott | Rue Drouin |
| Scott | Route 173 (route du Président-Kennedy) |
| Saint-Isidore | Route du Vieux-Moulin |
| Saint-Isidore | Rang de la Grande-Ligne |



 **Imprimer**



Le bulletin applique la [Politique de confidentialité](#) du ministère des Transports du Québec.

Si vous considérez non satisfaisantes les conditions qui y sont décrites, vous pouvez retirer votre nom en cliquant sur [désabonnement](#).

